

BREF HISTORIQUE ET CHAMPS D'ACTION DE L'ORGANISME

L'organisme *Les Amis de la vallée du Saint-Laurent* (AVSL) est, depuis 1988, la continuation, sous forme d'organisme permanent, de la coalition *Contestension Portneuf Lotbinière* (CPL). Formée en 1986, cette coalition regroupait les neuf comités locaux qui, depuis novembre 1985, s'opposaient au passage, par-dessus le Saint-Laurent et dans des zones patrimoniales et agricoles des comtés de Lotbinière et de Portneuf, de la ligne à très haute tension projetée par Hydro-Québec entre les postes Radisson, Nicolet et des Cantons. Sous l'action de CPL et fort d'une recommandation du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), le gouvernement du Québec obligea Hydro-Québec à utiliser une voie souterraine pour acheminer la portion de ligne à haute tension qui devait traverser le Saint-Laurent. Peu après, dans sa Politique énergétique, le gouvernement interdisait définitivement toute nouvelle traversée aérienne du fleuve pour le transport de l'électricité. L'ensemble de cette histoire a été présenté et analysé en détail par madame Paulyne Gauvin dans son ouvrage *L'affrontement Hydro-Québec / Contestension Portneuf Lotbinière*, édition Paulymédia, 1991, 366 pages.

Ayant ainsi réussi à protéger les richesses paysagères et environnementales du Saint-Laurent dans Lotbinière et Portneuf, CPL décida, en 1988, de se vouer à cette protection de façon permanente pour l'ensemble du cours du fleuve. CPL changea alors son nom pour celui de *Les Amis de la vallée du Saint-Laurent*. L'action de l'organisme, qui regroupe, bon an mal an, de 150 à 200 membres issus de toute la vallée du Saint-Laurent, se déploya dès lors sur plusieurs fronts.

Les AVSL avaient acquis la conviction que le Saint-Laurent, pour l'ensemble de son cours, devait faire l'objet d'une approche globale et intégrée qui se traduirait par une politique à la fois environnementale, économique et sociale. Dès 1991, ils revendiquaient à cette fin la reconnaissance officielle du Saint-Laurent comme patrimoine national, celle-ci devant servir de fondement à des dispositions législatives et réglementaires spécifiques au Saint-Laurent et accordées à l'éminence de sa valeur. Cette revendication s'exprima dans une étude et une prise de position en 1991, un colloque en 1992 et le dépôt à l'Assemblée nationale en 1993 d'une pétition populaire largement appuyée. Elle fut reprise devant la commission du BAPE sur la gestion de l'eau en 1999, mise de l'avant dans la préparation de la Politique nationale de l'eau et, en novembre 2001, suscita l'engagement du gouvernement, en conformité avec cette politique qu'il adoptait, à procéder à cette reconnaissance. Des échanges avec le gouvernement sont en cours quant au moment et aux modalités de celle-ci.

Un autre champ d'action des AVSL a été et reste celui du soutien aux communautés riveraines, grandes et petites, de manière à susciter et développer leur intérêt, voire leur engagement, en faveur de la conservation et de la mise en valeur de leur portion de



LES AMIS DE LA VALLÉE DU
SAINT-LAURENT

fleuve. De cette action sont nés les Amis du marais de Saint-Antoine-de-Tilly et le Comité de zone d'intervention prioritaire (ZIP) Les Deux-Rives à Trois-Rivières-Bécancour. Des tentatives à Donnacona et à Saint-Romuald sont restées sans lendemain. Par contre, la collaboration instaurée avec la Commission de la capitale nationale du Québec autour de la mise en valeur du littoral du fleuve à Québec, et de la Promenade Samuel-De Champlain notamment, se poursuit toujours. Nous représentons aussi les intérêts du Saint-Laurent dans les conseils de bassin de deux rivières tributaires du fleuve : la rivière Etchemin et la rivière du Chêne. Nous participons également à la mise en place de la Route bleue Québec/Chaudière-Appalaches, dans le cadre du Sentier maritime du Saint-Laurent.

Diverses catégories d'usagers du fleuve ont été invitées à adopter une approche largement ouverte de l'écosystème fluvial et des usages qui y ont cours grâce au colloque de 1997 sur l'accès public au fleuve, au forum de 1998 *Du kayak au cargo : un fleuve pour tous!*, et au forum de 1999 *Pour une économie bleue : le Saint-Laurent en développement*. Le grand public, enfin, a maintenant à sa disposition un ouvrage d'ensemble sur les attraits, les ressources et l'histoire du Saint-Laurent et de ses rives : c'est le livre *À la découverte du Saint-Laurent*, rédigé par monsieur Jean Gagné sous l'égide des AVSL, publié en 2005.

Les AVSL ont aussi choisi d'offrir leur participation aux grandes concertations qui se sont multipliées au fil des années autour de la réhabilitation et de la mise en valeur du fleuve dans une perspective de développement durable. Citons Stratégies Saint-Laurent, le comité consultatif de Saint-Laurent Vision 2000, le comité de concertation sur la navigation du Plan Saint-Laurent, le forum permanent de concertation sur le transport maritime. Dans la même ligne, les AVSL participent aux efforts concertés de réappropriation par leurs communautés riveraines et leurs usagers de l'ensemble écologique Grands Lacs / Saint-Laurent; ces efforts se matérialisent notamment par de vastes consultations portant sur les ressources en eau de cet ensemble, sur la voie maritime, sur la régulation des échanges d'eau entre l'Ontario et le Saint-Laurent.

Lorsque des projets industriels s'annoncent ou s'amorcent sur le Saint-Laurent et ses rives, les AVSL sont souvent parmi ceux et celles qui demandent qu'ils soient soumis à un processus d'audience publique. S'ensuit une étude approfondie de ces projets, la participation à ces audiences et la production d'un mémoire, généralement substantiel. Les AVSL se sont ainsi prononcés au cours des années sur des projets de centrales et de lignes électriques, d'exploration gazière et pétrolière en milieu marin, de développements portuaires, résidentiels ou urbains et de terminaux méthaniers. Ils ont également participé à d'autres types d'audiences, portant notamment sur des projets de politiques : en évaluation environnementale, en gestion du patrimoine, sur l'avenir du Québec, en aménagement urbain, en transport maritime et pour la protection des mammifères marins.



À la veille du 400^e anniversaire de la ville de Québec, les AVSL multiplient les initiatives visant à mettre le Saint-Laurent au cœur des célébrations. Québec est née du Saint-Laurent et lui doit en grande partie son rayonnement historique, son développement maritime, sa prospérité économique et sa qualité de vie. Plusieurs projets sont proposés par les AVSL pour mettre en évidence ces liens entre la capitale du Québec et le fleuve qui l'a fait naître et qui continue à l'ouvrir sur le monde.

Août 2007